



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 21 novembre 2018

Conséquences du mouvement des « gilets jaunes » : Les services de l'État aux côtés des acteurs économiques et de la population vendéenne

Compte tenu des conséquences du mouvement des « gilets jaunes » sur la vie économique du département, les services de l'État se mobilisent pour accompagner les entreprises et les commerces de Vendée.

François-Claude Plaisant, secrétaire général de la préfecture de la Vendée et Alfred Fuentes, directeur départemental des finances publiques de la Vendée ont ainsi reçu ce jour en préfecture une délégation composée de la Chambre de commerce et d'industrie de la Vendée, de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) et de représentants de commerçants pour faire un point de situation à ce sujet.

Particulièrement attentifs aux difficultés rencontrées par les acteurs économiques vendéens, les services de l'État en Vendée se tiennent à leur disposition pour les accompagner via une cellule de recueil d'information joignable par courriel : prefecture@vendee.gouv.fr.

Si la liberté de manifester doit être respectée, l'État doit veiller à ce qu'elle ne s'exerce pas au détriment de la liberté de circulation, de la liberté économique et de l'ordre public et de la sécurité.

